



*Syndicat Autonome National des
Experts de l'Éducation Routière
et de la Sécurité Routière*

Syndicat affilié à l'UNSA

Paris, le 1^{er} décembre 2022

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
christophe.nauwelaers@unsa.org

M. Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet
Secrétaire général
Ministère de l'Intérieur

Réf : SG/12/2022

Objet : Vote à l'urne (papier) pour les CSA de proximité des DDI
Référence : Votre message du 1^{er} décembre 2022, adressé aux préfets

Monsieur le Préfet,

Dans votre message cité en référence, vous informez les préfets de votre décision d'organiser un vote à l'urne (papier) pour les CSA de proximité des DDI, le jeudi 8 décembre 2022 entre 09h00 et 17h00 (heure de Paris) à la place du vote électronique initialement prévu. Vous précisez qu'une instruction opérationnelle sera transmise rapidement.

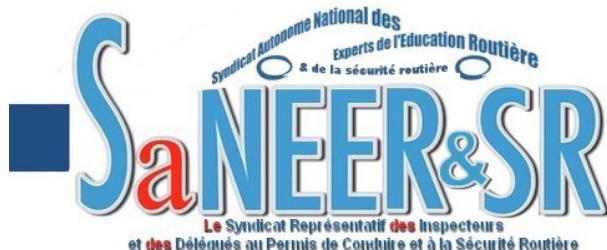
Comme vous le savez, les Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) sont dans leur grande majorité affectés en DDI. Ces agents sont affectés sur des centres d'examen très souvent éloignés du siège de leur direction départementale. De plus, selon leur programmation de travail, ils peuvent être amenés à intervenir sur des centres d'examen secondaires du maillage territorial.

Afin de permettre aux IPCSR de participer aux scrutins (l'horaire prévu d'ouverture des bureaux de vote ne le permettra pas), je vous demande de préciser dans votre instruction, l'annulation d'une demi-journée d'examens du permis de conduire, la journée du 8 décembre prochain. Seule cette mesure peut permettre aux IPCSR l'accès aux bureaux de vote et donc garantir leur droit de s'exprimer.

Dans l'attente de votre décision, veuillez agréer, monsieur le Préfet, l'assurance de ma plus haute considération.

Christophe Nauwelaers
Signé

Copies : - Mme Laurence MEZIN, directrice RH
- Mme Florence GUILLAUME, DISR
- Mme Catherine BACHELIER, SD ERPC
- M. Emmanuel MOULARD, Chef de projet élections professionnelles
- Bureau national



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex